



## Les inégalités de santé ont-elles un genre ?

**Etre pauvre, c'est mauvais pour la santé. Mais être une femme pauvre, c'est encore bien pire ! Les inégalités de genre dans la vie familiale, sur le marché du travail, en matière de revenus, mais aussi les stéréotypes persistants nuisent à la santé des femmes. Plus d'égalité entre hommes et femmes face à la santé passe par des mesures politiques autant que par un patient travail d'éducation permanente.**

Laetitia me disait récemment : *« Je préfère aller chez l'oculiste avec ma fille que d'y aller pour moi. Moi, je peux attendre ; tandis qu'elle, si elle doit porter des lunettes c'est tout de suite. Pour réussir à l'école, elle doit absolument voir correctement ».*

A trente ans, Laetitia élève seule ses deux enfants depuis que son compagnon est parti. Elle travaille dans une école primaire à la surveillance de la garderie du matin et du soir ainsi qu'à celle des temps de midi.

Elle me confiait également : *« Quand j'ai retiré mon loyer, le gaz, l'électricité, les assurances et les frais pour l'école des enfants, il ne nous reste pas grand-chose pour vivre. Pas question de faire des folies ! Heureusement qu'il y a des magasins de seconde main et que je peux compter sur mes parents. J'ai aussi la chance d'avoir un jardin, je cultive mes légumes, ça me fait du bien et c'est bon pour la santé. Grâce à Dieu, nous ne sommes pas souvent malades, je me demande comment nous ferions pour nous soigner correctement ? »*

Solange a septante ans. Elle est veuve depuis bientôt dix ans. Elle a élevé ses trois enfants, aujourd'hui adultes. Elle a « fait des ménages », pour pouvoir arrondir ses fins de mois. Son travail n'a jamais été déclaré. Ses enfants sont mariés et n'habitent pas dans la région, elle ne les voit pas très souvent. Mais il y a le téléphone ! Elle ne bénéficie que d'une toute petite pension, plus ou moins 650 euros, car son mari était artisan cordonnier indépendant. Elle nous dit : *« Quand j'ai payé mon loyer et mes factures, gaz, électricité, téléphone, assurances, il ne me reste pas grand-chose. Je nettoie encore à deux endroits, c'est ce qui me permet de vivre. Je dois regarder à tout, faire très attention ».*

Solange souffre de crises de rhumatisme, c'est très douloureux et les médicaments coûtent cher. Heureusement, à la Maison médicale du quartier, elle reçoit des échantillons gratuits. *« Ce qui me fait vraiment du bien, c'est quand je peux aller en cure à la mer, une semaine à Nieuport. Mais c'est assez cher et je ne peux pas me le permettre tous les ans »*

Anne vit seule avec ses trois enfants, trois garçons de 14, 16 et 17 ans. Même s'ils sont gentils, ce n'est pas évident tous les jours !

*« J'ai perdu mon boulot il y a quatre ans. L'usine textile dans laquelle je travaillais depuis 20 ans est partie s'installer en Chine (il paraît que c'est moins cher là-bas), et a fermé son site*

*belge. Je me suis retrouvée au chômage. Mon ex-mari ne paie pas régulièrement la pension alimentaire des enfants. Lui aussi est au chômage, c'est compliqué pour lui. Parfois, la nuit, je me réveille, j'ai comme des crises d'angoisse. Mon médecin me soigne pour de la dépression, mais je suis certaine que si je retrouvais du travail, tout irait beaucoup mieux. C'est le stress qui me rend malade ! »*

*« Ce qui me tue », me disait Sophie, « c'est mon logement. J'habite une cité d'habitations sociales. Ma maison est humide, il y a du moisi sur les murs. Depuis plus de quatre ans, on nous promet de remplacer les châssis et de mettre du double vitrage. Ce serait mieux pour économiser l'énergie, mais rien ne se passe. Je n'ose pas repeindre mes châssis, puisqu'on va les changer. En attendant c'est moche, cela me donne le cafard et j'ai des allergies à cause des moisissures.*

*Je suis aide-familiale, et quand je vois comment les personnes âgées chez qui je travaille sont obligées de vivre, je n'ose pas me plaindre. Sincèrement, aujourd'hui, je peux dire que la misère existe dans notre pays, et même qu'elle augmente. »*

Ces témoignages illustrent différents facteurs qui provoquent ou aggravent la situation précaire de beaucoup de femmes :

- La fragilisation des couples et la multiplication des ruptures familiales.
- Les difficultés liées au marché du travail.
- La pauvreté monétaire due au faible niveau de revenus.
- Le poids des stéréotypes.

## **Ruptures familiales**

2

La multiplication des ruptures familiales qui s'accroît ces dernières années provoque très souvent une augmentation de la pauvreté des deux ex-conjoints. Deux loyers, et multiplication par deux des frais liés au logement - électricité, gaz, assurance, eau..., frais occasionnés par la garde des enfants, irrégularité du paiement des pensions alimentaires, stress provoqué par la rupture et sentiment d'échec et de culpabilité.

En général, l'homme s'en sort mieux que la femme, car la plupart du temps ses revenus sont plus élevés. La rupture peut aussi provoquer de l'isolement social. *« Depuis que nous sommes séparés, certains de nos amis m'évitent, ils se sentent mal à l'aise ».*

De plus, les femmes, qui se voient attribuer très majoritairement la garde principale des enfants, vivent des contraintes très lourdes. Nécessité de jongler avec les horaires des uns et des autres, de trouver des infrastructures de garde pour les enfants, d'assurer les divers déplacements, d'être présentes et disponibles. Souvent seules dans les prises de décision, c'est un surcroît de stress garanti !

L'un des témoignages cités au début de cette analyse l'illustre bien : lorsqu'une femme se retrouve seule avec des enfants et des revenus insuffisants, elle fera systématiquement passer la santé des enfants avant la sienne. Si elle est malade, elle attendra que ça passe. Et si ça ne passe pas, elle consultera le plus tard possible, quand la maladie se sera aggravée ou compliquée.

## Un parcours professionnel difficile

Temps partiels, contrats précaires, petits boulots au noir, chômage de longue durée, absences pour cause d'enfant malade ou de maternité, le parcours professionnel des femmes est parsemé d'embûches.

*« Pour les femmes, l'emploi n'est pas un rempart contre la précarité. L'emploi partiel est occupé à 82,8% par les femmes et, bien qu'elles réussissent mieux à l'école, elles sont souvent discriminées sur le marché de l'emploi, y compris en matière de revenus : une salariée gagne en moyenne 74% du montant alloué à son homologue masculin. Ces parcours souvent chaotiques fragilisent les femmes à long terme. La pension mensuelle de retraite d'une femme est d'environ 800 euros contre 1250 euros pour un homme. Sans parler des femmes d'origine non européenne, pour qui le taux d'emploi est très faible. »<sup>1</sup>*

Il ne s'agit ni d'abandonner les enfants 14 heures par jour, ni d'inverser les rôles. Il s'agit, par des mesures politiques et un patient travail de sensibilisation – les deux se renforçant mutuellement –, de permettre aux hommes comme aux femmes de mener, s'ils le souhaitent, une carrière professionnelle tout en consacrant du temps à leurs enfants. Congés parentaux, congé de paternité, allongement du congé de maternité doivent être renforcés et rendus possibles même pour des ménages à revenus modestes.

## La pauvreté monétaire due au faible niveau de revenu

La pauvreté monétaire liée aux facteurs cités ci-dessus est souvent l'apanage des femmes. Les statistiques des pensions font apparaître une disparité importante entre les hommes et les femmes, causée par les carrières incomplètes et les bas niveaux de salaire.

3

Il ne faut pas non plus passer sous silence la notion piégée de « cohabitant » - majoritairement des « cohabitantes ». Ces personnes ont le malheur de vivre avec une autre personne qui a un revenu et, de ce fait, voient le leur fortement raboté. Ce statut, dénoncé depuis sa création, il y a une vingtaine d'années, par l'ensemble des organisations de femmes et par les travailleurs des CPAS qui en constatent les ravages, est une injustice criante, qui incite bon nombre de personnes à s'installer dans des situations de débrouille pour pouvoir survivre (domicile fictif, travail au noir,...).

Il est indispensable de rendre hommes et femmes vraiment égaux en droits, de façon à ce qu'un choix de vie ou une rupture familiale n'ait pas des conséquences dramatiques sur le niveau de vie des femmes. Si une législation, une mesure politique, un statut, conçus au départ de façon « neutre », ont des conséquences systématiquement négatives sur la situation des femmes, le simple respect des droits humains impose de les corriger ou de les supprimer.

Lorsque les revenus permettent à peine de survivre, la prévention n'est pas au programme : le dépistage du cancer et les visites de contrôle chez le gynécologue sont de moins en moins

<sup>1</sup> Extraits des conclusions du rapport de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique(IWEPS) et le Conseil Wallon de l'égalité entre hommes et femmes..

régulières à mesure que l'on descend sur l'échelle des revenus. Même si certains tests sont gratuits, soit l'information ne parvient pas aux femmes les plus pauvres, soit leurs préoccupations quotidiennes sont tellement accaparantes que tout ce qui n'est pas urgent paraît superflu ou inutile.

### **Le poids des stéréotypes**

Les stéréotypes peuvent handicaper fortement la situation des femmes.

- « *Le salaire des femmes est un salaire d'appoint, il est accessoire, ce qui est vraiment important c'est le salaire de l'homme* »
- « *Le travail à temps partiel, c'est bien pour les femmes, ainsi elles peuvent concilier vie familiale et travail professionnel.* »
- « *Une bonne mère se consacre à ses enfants, elle ne doit pas travailler à l'extérieur* »
- « *La femme doit se sacrifier pour ses enfants* »
- « *Il y a des jouets pour les filles, les poupées, les dinettes, ...et les jouets pour les garçons, les autos, les garages...* »
- « *Pour une fille c'est moins important les études, de toute façon elle va se marier et son mari gagnera sa vie* »
- « *Je n'engage pas de femme, je préfère engager un homme, lui au moins n'aura pas de congé de maternité et ne devra pas s'occuper des enfants malades* »
- « *Il y a des métiers pour les hommes et des métiers pour les femmes* »

Insidieusement, tous ces stéréotypes, véhiculés explicitement ou implicitement par la société, les médias, contribuent à renforcer, à long terme, les inégalités entre les hommes et les femmes. Des inégalités dans différents domaines qui ont souvent des conséquences sur le niveau de revenu et donc, au bout du compte, sur la santé. Les combattre relève d'une vigilance continue et d'un travail persévérant d'éducation permanente.

### **Les inégalités de santé ont-elles un genre ?**

Les témoignages de femmes et les divers éléments qu'ils permettent de mettre en évidence renforcent notre conviction que les femmes peuvent plus facilement basculer dans la précarité que les hommes. Cette situation fragile les rend plus inégales face à la santé car elle influe sur leur environnement global et leurs conditions de vie.

C'est ainsi que, comme nous le révèlent l'IWEPS (Institut wallon de l'évaluation de la prospection et de la statistique) et le Conseil wallon de l'égalité entre hommes et femmes dans leur portrait statistique 2005, « *les femmes sont plus nombreuses que les hommes à se déclarer insatisfaites de leur santé : en Wallonie, 32,7% des femmes jugent leur santé moyenne à très mauvaise, contre 24,3% des hommes. Les femmes déclarent plus souvent que les hommes souffrir de maladies chroniques (61,1% contre 52,3%). En Wallonie, les maladies chroniques les plus fréquentes chez les femmes sont la migraine, l'allergie, l'arthrose et l'affection persistante du dos.*

*En Wallonie, 34,3% des femmes présentaient un « mal-être » psychologique au moment de l'enquête, contre 21,5% des hommes.*

*10,4% des femmes déclarent avoir souffert d'une dépression durant l'année écoulée, contre 5,4% des hommes. »*

### **Que faire pour lutter contre ces inégalités ?**

Pour réduire ces inégalités, il est impératif de mener des politiques cohérentes et multidimensionnelles au niveau de l'accès au logement, de la prévention, de la connaissance des droits, de l'accès aux soins de santé de qualité, du renforcement de la sécurité sociale et plus spécialement de l'individualisation des droits en matière de sécurité sociale. Le perfectionnement et l'extension du Service de créances alimentaires (SECAL) sont aussi des enjeux très importants pour élever le niveau de revenus des femmes. Ces mesures doivent être évaluées en incluant la dimension du genre. Il faut également poursuivre la récolte et la publication de statistiques différenciées homme/femme, de manière à avoir une vision de la réalité la plus juste possible et d'ainsi pouvoir prendre les mesures adéquates.

Marie-Christine Lothier  
Vivre Ensemble Education

#### Sources :

Femmes et Hommes en Wallonie portrait statistique 2005, IWEPS  
Divers documents réalisés par le Réseau Wallon de lutte contre la pauvreté en 2007 et 2008.  
Santé et précarité, Observatoire de la santé du Hainaut. 2006-2007  
Pour les témoignages : conférence-débat « La pauvreté nuit gravement à la santé », à Chimay et à Beaumont, novembre 2008